

# Une V-1 protocolaire : de qui se moque-t-on ?



**Le Protocole social est officiellement ouvert depuis le 16 janvier 2023.** Pour autant, le rythme des négociations est extrêmement pauvre et n'est absolument pas à la hauteur des ambitions que s'est fixées la DGAC pour la filière contrôle dans la V<sub>0</sub> sortie mi-mars.

**La « V<sub>1</sub> » publiée la semaine dernière illustre le manque de temps laissé aux négociations qui caractérise ce Protocole enlisé.** Le SNCTA ne se donnera pas la peine de commenter dans le détail cette version qui ne présente aucune différence par rapport à la V<sub>0</sub> et constitue un grand pas sur place, voire présente des reculs sociaux !

**Cette publication qui s'apparente davantage à une V-1 n'est ni sérieuse, ni respectueuse.** Le SNCTA enjoint la DGAC et les Pouvoirs publics à se mettre au travail et à changer urgemment de méthode et de rythme de négociations.

**Si la DGAC se donne l'illusion d'avancer avec la publication d'une « V<sub>1</sub> » protocolaire, le SNCTA considère qu'il s'agit d'une provocation et qu'il est temps de se mettre au travail. Les attentes des contrôleurs aériens en matière de rémunération, de carrière et de retraite sont fortes. En l'absence de changement de méthode en vue de la publication rapide d'une V<sub>2</sub> crédible et sociale, ils sauront lui rappeler.**